

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE**  
**24 rue Montalembert - 25120 MAÏCHE**

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

**Séance du 16 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le seize du mois d'avril,

A la salle de l'Union de MAICHE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en dates du 3 avril 2026 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMMAIN.

**Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.**

**Etaient présents** : Christel PILLOT, Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Florent MOUREAUX, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Françoise VIPREY, Christophe JANIN, Brigitte COURTET, Bertrand LOUVET, Françoise VUILLEMIN, Vincent BOBILLIER, Marc CLAIS, Sébastien WOLFF, Martial CORDIER, Jean-Paul FEUVRIER, Claudine CAGNON, Anthony MERIQUE, Sébastien BARRAS, David MONNET, Philippe MITTAG, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMMAIN, Sylvain LAURENT, Raphaël PEQUIGNOT, Julien NAEGELEN, , Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Pascal JACQUOT, Denis NARBÉY, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Régis LIGIER, Dany KRASAUSKAS, Didier DURAND, Véronique SALVI, Jean-Michel FEUVRIER, Jean-Pierre BARTHOULOT, Francine LA PENNA, Georges VALLAT, Patricia PARATTE, Denis SIMONIN, Caroline ARGOUAR'CH, Fernande SPIELMANN, Jean-Pierre ETEVENARD, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Jérôme BOILLON, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Pascal FORET, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Samuel HOUSER, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

**Procuration** : Maxime MARTIN donne procuration à Roland MARTIN

**Absents** : Aurore GOSSO

**Secrétaire de séance** : Christel PILLOT

<b>MEMBRES :</b>	En exercice : 64	Présents : 62	Ayant pris part à la délibération : 63
------------------	------------------	---------------	--

<b><u>Délibération n° :</u></b> <b>2026-04-04</b>	<b>Objet : ELECTIONS – Election des membres du bureau non vice-Présidents</b>
--	---

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 par renvoi du nouvel article L.5211-10 du CGCT,

Il sera procédé successivement à l'élection des membres du bureau non vice-Présidents par un vote à bulletin secret. La personne élue devra recueillir la majorité absolue lors des deux premiers tours ou la majorité relative au troisième tour.



Vu la délibération n° 2026-04-02 portant création de six membres de bureau

Il est procédé à l'élection du Premier membre du bureau.

### Élections du 1<sup>er</sup> membre du bureau

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 63

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 7

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 56

Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

-M. Martial CORDIER : 55 voix (Cinquante-cinq voix)

-M. Nicolas JUBIN : 1 voix (Une voix)

M. Martial CORDIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier membre du bureau,

Il est procédé à l'élection du second membre du bureau.

### Élections du 2<sup>ème</sup> membre du bureau

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 63

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 7

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 56

Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

- Mme Françoise BARTHOULOT : 56 voix (Cinquante-six voix)

Mme Françoise BARTHOULOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée second membre du bureau.

Il est procédé à l'élection du troisième membre du bureau.

### Élections du 3<sup>ème</sup> membre du bureau

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 63

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 8

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28



Ont obtenu :

- M Guy ARGUEDAS : 54 voix (Cinquante-quatre voix)
- M. Sébastien PARENT : 1 voix (Une voix)

M. Guy ARGUEDAS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième membre du bureau.

Il est procédé à l'élection du quatrième membre du bureau.

Élections du 4<sup>ème</sup> membre du bureau

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 63

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 6

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 57

Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

- M. Léon BONVALOT : 56 voix (Cinquante-six voix)
- Mme Catherine RACINE : 1 voix (Une voix)

M. Léon BONVALOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième membre du bureau.

Il est procédé à l'élection du cinquième membre du bureau.

Élections du 5<sup>ème</sup> membre du bureau

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 63

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 9

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

Ont obtenu :

- M. Bertrand LOUVET : 54 voix (Cinquante-quatre voix)

M. Bertrand LOUVET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé cinquième membre du bureau.

Il est procédé à l'élection du sixième membre du bureau.

## Élections du 6<sup>ème</sup> membre du bureau

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 63

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 9

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

Ont obtenu :

-M. Georges VALLAT : 54 voix (Cinquante-quatre voix)

M. Georges VALLAT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé sixième membre du bureau.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Franck VILLEMMAIN



Affiché le : ...

Délibération rendue exécutoire par le Président  
après transmission en Sous-Préfecture le ...